

LE MOT DE LA DIRECTION

Chers parents,

Nous tenons à vous informer d'un **changement** de direction du centre de loisirs de Hoerdtd. Nous remercions chaleureusement Pierre Scheidecker et Mathieu Taesch, pour tout ce qu'ils ont créé et mis en place ces 15 dernières années. Ils ont maintenant choisi de suivre un nouveau projet de vie. C'est avec grand plaisir que Vincent Klein (directeur adjoint) et moi-même avons décidé de prendre la relève.

De plus, nous avons la chance de vous annoncer que le Centre de Loisirs de Hoerdtd retrouve son emplacement initial, à savoir le centre culturel de Hoerdtd, rénové depuis quelques mois. Ainsi, nous disposons d'installations adéquates pour accueillir nos activités et notre équipe est pleinement préparée à travailler dans ces locaux.

Les horaires d'ouverture resteront les mêmes que les années précédentes et les activités traditionnelles sont maintenues pour garantir une continuité de ce qui a été mis en oeuvre ces dernières années.

Nous restons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et préoccupations. Nous sommes déterminés à garantir le bien-être et la sécurité de vos enfants tout le mois de juillet

Nous vous remercions pour votre soutien et votre confiance.

Cordialement,
Myriam Khiathi,
Directrice

CONTACT

Myriam Khiathi

centre-loisirs@centre-culturel-hoerdtd.fr



Centre Culturel- 1 rue de la républiaue | 67720 HOERDTE

Renseignements et inscriptions :

Centre Culturel de Hoerdtd 1 Rue de la République, 67720 Hoerdtd
Bureau des associations . Entrée derrière / côté dojo.

- Samedi 30 Mai 2026 de 9h à 16h
- Tel: 06.14.46.99.57

Lien de Pré-inscription | www.centre-culturel-hoerdtd.fr | Onglet » Loisirs

Centre Culturel de Hoerdtd

06/07 - 31/07

04-11 ans



Pré-Inscription

www.centre-culturel-hoerdtd.fr

Horaires : 8h - 18h

Onglet >> Loisirs

Avec le partenariat de :





Unis dans la diversité! Du lundi 6 au vendredi 10 juillet

Cette semaine, on enfile notre tenue de sport, nos baskets et on unit nos forces! De nouvelles stratégies, de nouveaux objectifs sont les ingrédients de la réussite!

Sortie en bus le vendredi



Viens relever le défi! Du lundi 13 au vendredi 17 juillet

Des énigmes, des défis impossibles... il va falloir se surpasser... on compte sur toi!

Sortie en bus le vendredi



Tous en scène! Du lundi 20 au vendredi 24 juillet

Chants, danses, théâtres... Devenez les acteurs et réalisateurs de vos vacances...

Spectacle jeudi soir avec barbecue.

Sortie en bus le vendredi



Quand je serai grand... Du lundi 25 au vendredi 31 juillet

Découverte des métiers, du savoir-faire local

Participe, crée, essaie et ouvre ton horizon!

Sortie en bus le vendredi

Infos Petit Déjeuner

Chaque jour de 8h à 8h45, nous te proposons de prendre ton petit déjeuner au Centre avec tes copains : le lundi le Centre prévoit le buffet, pour les autres jours, chacun ramène quelque chose pour constituer un bon buffet, à voir avec le Directeur.

Tarifs *Règlement à l'inscription et paiement par chèque vivement souhaité*

Tranche de quotient familial mensuel par foyer fiscal	Cotisation par semaine (5 jours)		
	1 enfant	2 enfants	3 enfants
- inférieur à 670€	50 €	90 €	116 €
- entre 670€ et 1000€	55 €	100 €	127 €
- supérieur à 1000 € <i>(ou sans présentation de l'attestation de Quotient Familial ou de la feuille d'imposition)</i>	61 €	111 €	137 €

Aux tarifs ci-dessus, s'ajouteront :

6.50 € / jour pour les enfants prenant le repas à l'Accueil de Loisirs
5.00 € / famille pour les frais d'inscription (adhésion et assurance)

Munissez-vous obligatoirement de votre :

- **N° de CAF ou MSA et l'attestation de quotient familial fournie par la CAF ou la dernière feuille d'imposition**
- **Photocopie :**
 - N° d'assurance de responsabilité civile (couverture hors temps scolaire)
 - Vaccins à jour (voir carnet de santé)
 - Photocopie de la pièce d'identité de l'enfant/des enfants.
- **Les organisateurs prendront en compte l'inscription de votre enfant uniquement lorsque seront établis :**
 - La fiche sanitaire (fournie par le Centre ou télécharger sur internet)
 - La fiche d'inscription
 - Le règlement

Nota

En cas de paiement par votre C.E., ou par chèque-vacances, si ceux-ci ne sont pas en votre possession au moment de l'inscription, nous vous demandons un chèque de caution équivalent au montant global des semaines réservées. Il vous sera rendu en échange du paiement définitif.

ANNULATION

Toute annulation survenant entre la date d'inscription et les deux semaines avant la date effective de la (des) semaine(s) réservée(s) engendrera une retenue de 50 % des sommes engagées à titre de compensation.

Toute annulation, survenant moins de deux semaines avant le début de la (des) semaine(s) réservée(s), ne pourra donner lieu à aucun remboursement.